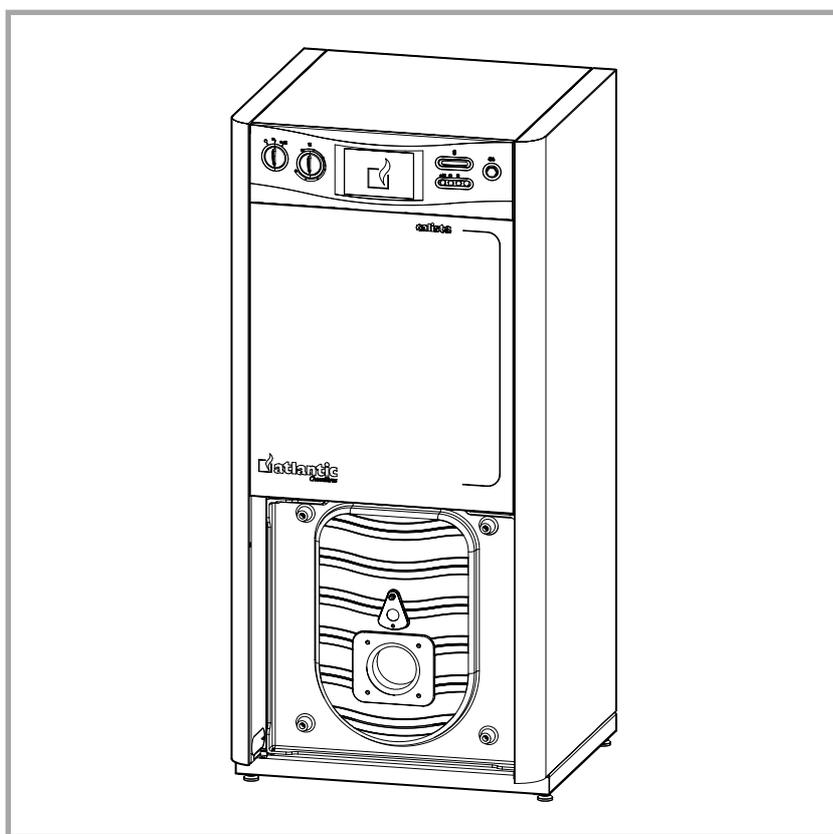


Calista

Chaudière manuelle à eau chaude,
à deux services,
à raccorder à un conduit d'évacuation,
à équiper d'un brûleur fioul ou d'un brûleur gaz.

Calista 2 CH 30 - code 600003

Calista 2 CH 35 - code 600004



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

Pièces détachées



Cet appareil est conforme :

- à la directive gaz 90/396/CEE et à la directive rendement 92/42/CEE selon les normes NF EN 303-1, NF EN 303-2 et NF EN 625,
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme NF EN 60335-1,
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE.

Document n° 1150-2 ~ 21/06/2004



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



Chaudières Guillot
13 boulevard Monge - ZI
69330 MEYZIEU

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

SOMMAIRE

Présentation du matériel p. 3

Colisage p. 3	Descriptif de l'appareil p. 7
Matériel en option p. 3	Principe de fonctionnement p. 8
Caractéristiques générales p. 4	

Instructions pour l'installateur p. 9

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France p. 9	Raccordement de l'alimentation en combustible p. 11
Conditions réglementaires d'installations pour la Belgique p. 9	Raccordements électriques p. 11
Local d'implantation p. 9	Vérifications et mise en service p. 14
Conduit d'évacuation p. 9	Mise au point du brûleur p. 14
Conduit de raccordement p. 10	Entretien de l'installation p. 14
Porte de foyer réversible p. 10	Entretien de l'échangeur thermique p. 14
Raccordements hydrauliques p. 10	Entretien du brûleur p. 14
Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage (circuit 1 ou circuit 2) p. 11	Entretien du ballon p. 15
Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire p. 11	Entretien de la cheminée p. 15
Montage du brûleur p. 11	Entretien des appareils de sécurité p. 15
	Certificat de conformité p. 15

Instructions pour l'utilisateur p. 16

Première mise en service p. 16	Arrêt de la chaudière et du brûleur . . . p. 17
Mise en route de la chaudière p. 16	Purge du corps de chauffe p. 18
Conduite de l'installation p. 17	Vidange de la chaudière p. 18
Sécurité chaudière p. 17	Contrôles réguliers p. 18
Sécurité brûleur p. 17	Entretien p. 18

Pièces détachées p. 19

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis : **Chaudière habillée, avec appareillage électrique.**

1.2 Matériel en option

- Kit chaufferie **010552** (FRANCE)
- Kit chaufferie **Bas NOx** (BELGIQUE)
- Pack thermostat **010554** (avec kit chaufferie)
- Pack régulation 1 circuit **010555**
- Pack régulation 2 circuits **010556**
- Kit vanne 2^{ème} circuit **010557** (avec **010556**)
- Capot insonorisé **010600**

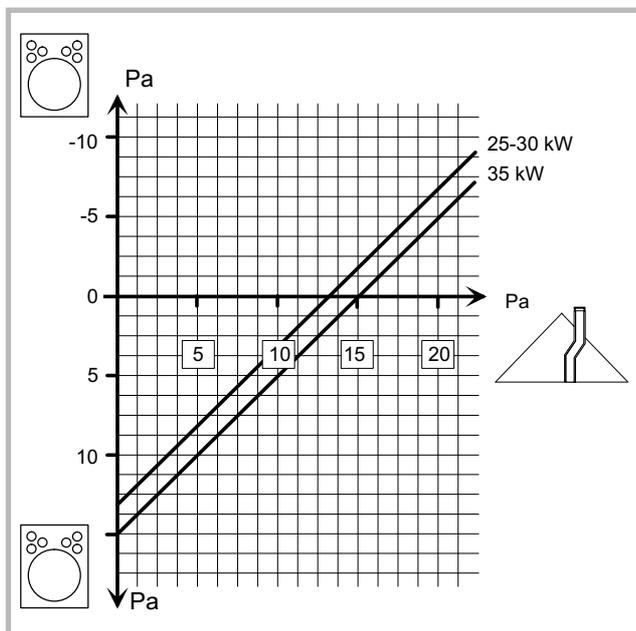


Figure 1 - Pertes de charge du circuit de combustion

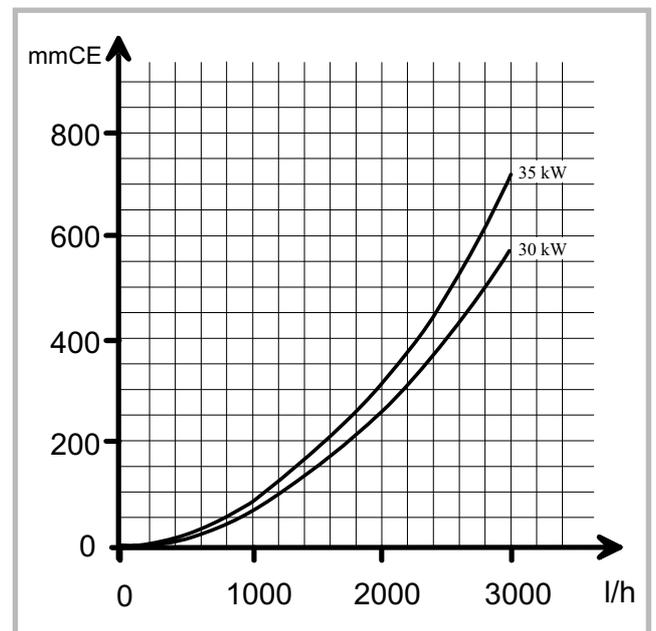


Figure 2 - Pertes de charge du circuit hydraulique

1.3 Caractéristiques générales

Modèle :	Calista...	2 CH 30	2 CH 35
Code :		600003	600004
Classe selon RT 2000 (pour la FRANCE)		Référence	Référence
Performances			
Plage de puissance	kW	26 à 30	29 à 33
Débit calorifique maximal	kW	33,6	36,7
Corps de chauffe			
Contenance en eau	litre	115	130
Pression maximum d'utilisation	bar	3	3
Température d'eau max. départ chauffage	°C	90	90
Température d'eau mini départ chauffage	°C	35	35
Chambre de combustion			
Diamètre minimal	mm	270	270
Longueur	mm	400	400
Volume	dm ³	22,9	22,9
Température des fumées	°C	190	190
Débit massique des fumées	kg/h	53,3	58,2
Volume côté fumées	dm ³	33,7	35,4
Pression foyer	Pa	16	16
Nombre de turbulateurs dans l'échangeur		9	11
Ballon sanitaire			
Contenance en eau	litre	100	130
Pression maximum d'utilisation	bar	7	7
Débit spécifique	l/min	22,7	28,1
Divers			
Dépression optimum de la cheminée	Pa	15	15
Tension d'alimentation	V - (Hz)	230(50)	230(50)
Poids			
Chaudière	kg	145	175
Kit chaufferie (option)	kg	30	30
Capot insonorisé (option)	kg	6	6
Puissance absorbée	W	<25	<25
Brûleur fioul préconisé*	FRANCE	Stella 4000 Pack	Stella 4000 Pack
Brûleur fioul préconisé*	BELGIQUE	Stel. 4000 P..B. NOx	Stel. 4000 P. B. NOx

* Remarque : En cas d'utilisation d'un brûleur autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus et en cas de doute sur sa compatibilité avec la chaudière, vérifier celle-ci auprès de nos services techniques.

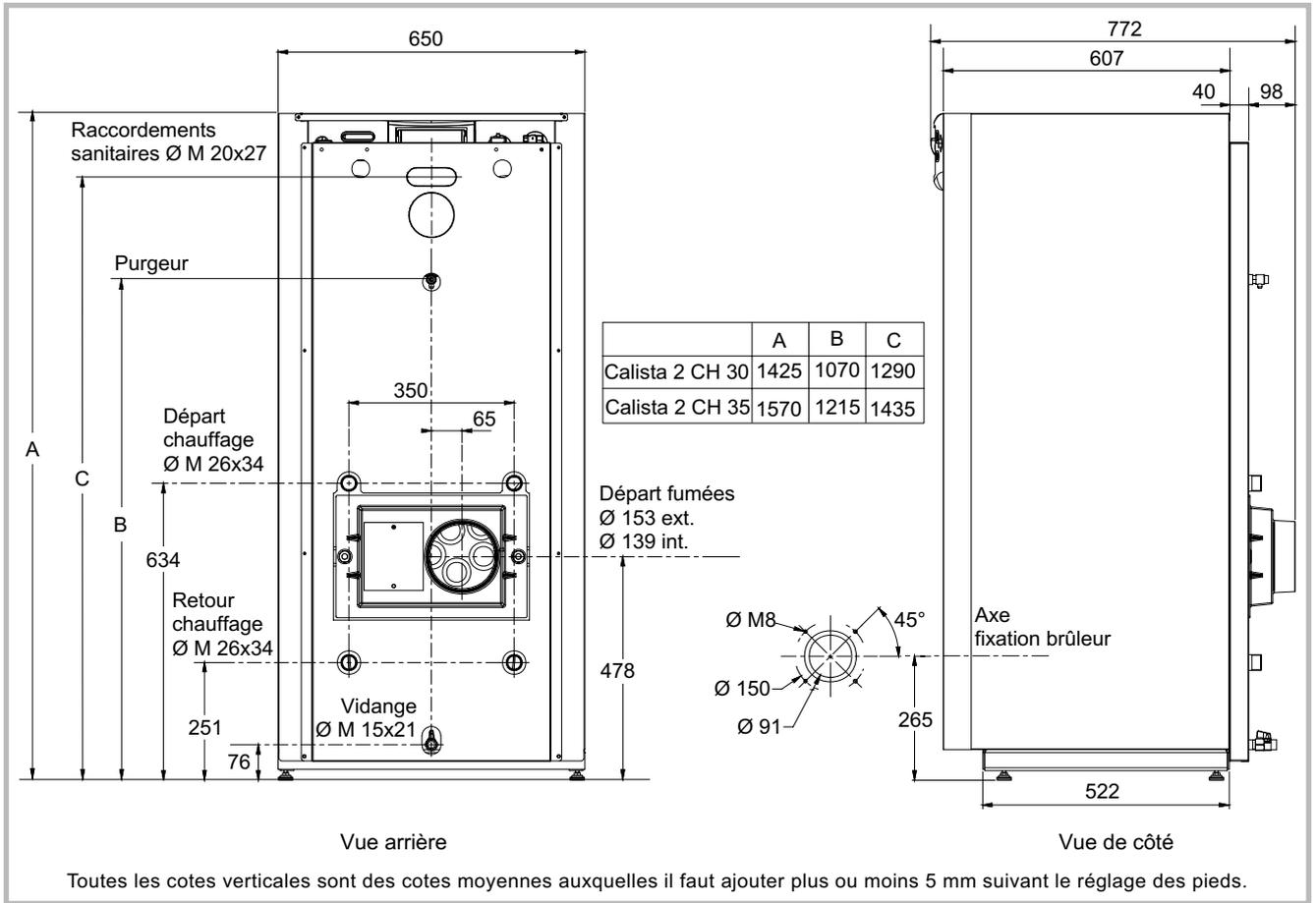


Figure 3 - Dimensions en mm (sans option)

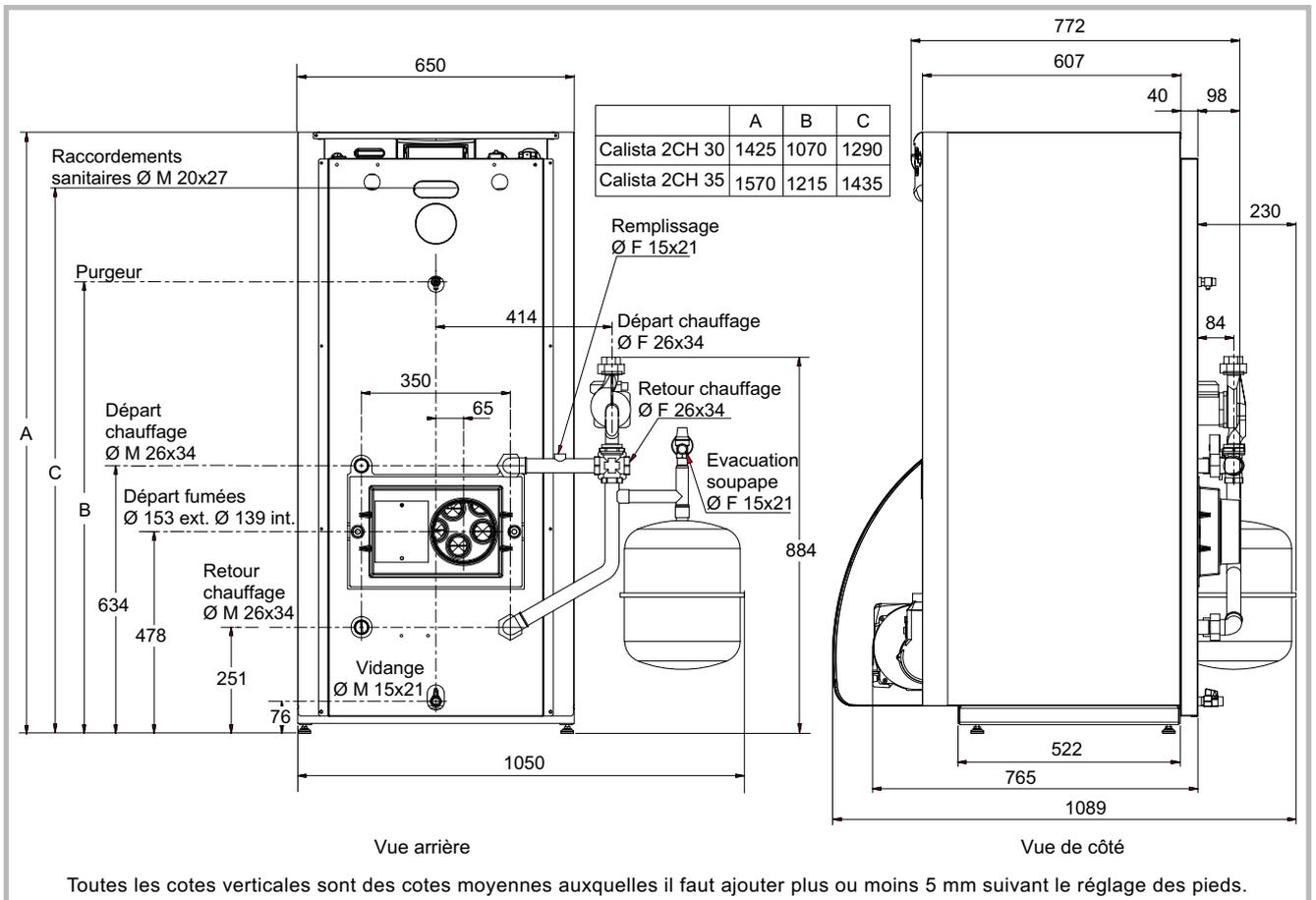


Figure 4 - Dimensions en mm (avec matériel optionnel)

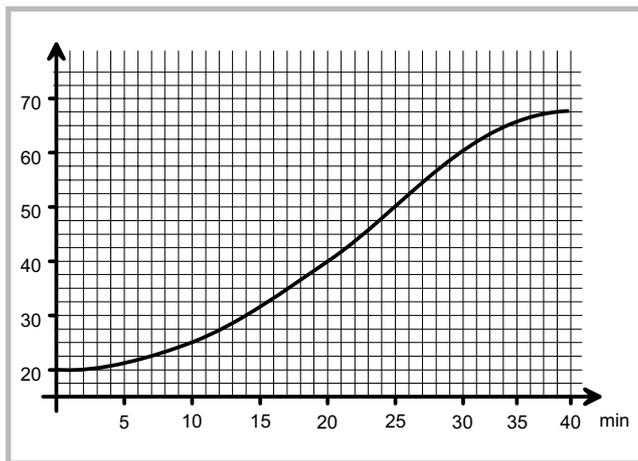


Figure 5 - Montée en température du ballon, sans soutirage (30 kW)

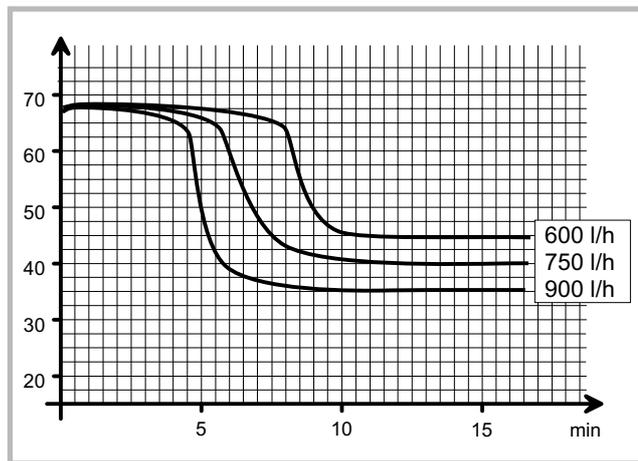


Figure 6 - Température d'eau chaude sanitaire, lors du soutirage (30 kW)

		Temps de soutirage	min	5'	10'	15'	20'	25'	30'
Débit de soutirage	600 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	50	100	150	200	250	300
		Température d'eau mélangée	°C	68	65,9	58,3	54,4	52,2	50,5
	750 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	62,5	125	187,5	250	312,5	375
		Température d'eau mélangée	°C	67,6	58,9	51,6	48,1	46,1	44,6
	900 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	75	150	225	300	375	450
		Température d'eau mélangée	°C	67	52,4	45,8	42,6	40,9	39,5

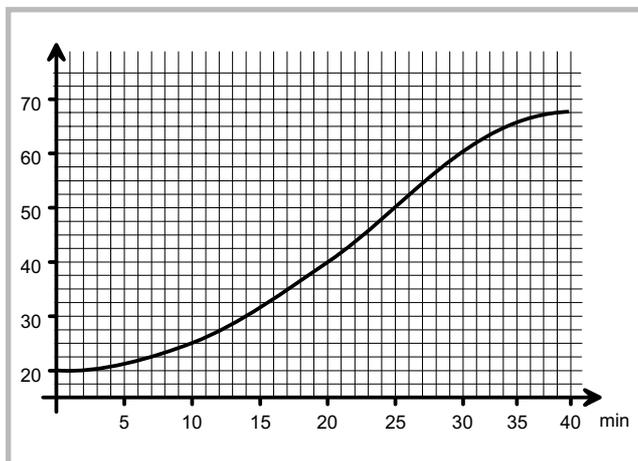


Figure 7 - Montée en température du ballon, sans soutirage (35 kW)

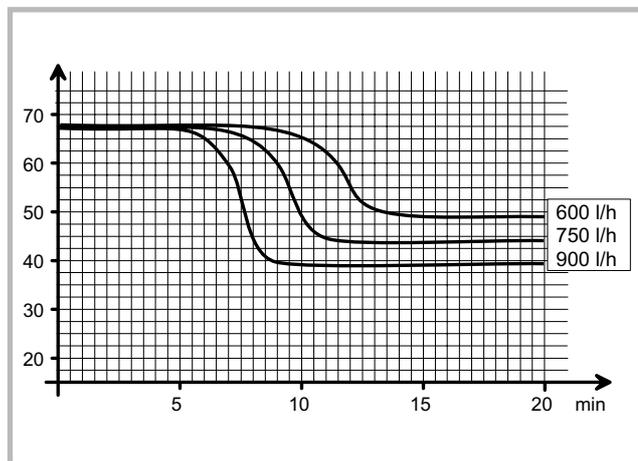


Figure 8 - Température d'eau chaude sanitaire, lors du soutirage (35 kW)

		Temps de soutirage	min	5'	10'	15'	20'	25'	30'
Débit de soutirage	600 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	50	100	150	200	250	300
		Température d'eau mélangée	°C	66,8	66,2	62	58	55,5	53,9
	750 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	62,5	125	187,5	250	312,5	375
		Température d'eau mélangée	°C	66,4	63,65	56	52,3	49,9	48,3
	900 l/h	Quantité d'eau soutirée	litres	75	150	225	300	375	450
		Température d'eau mélangée	°C	65,6	57,7	50,5	47	44,7	43,2

1.4 Descriptif de l'appareil

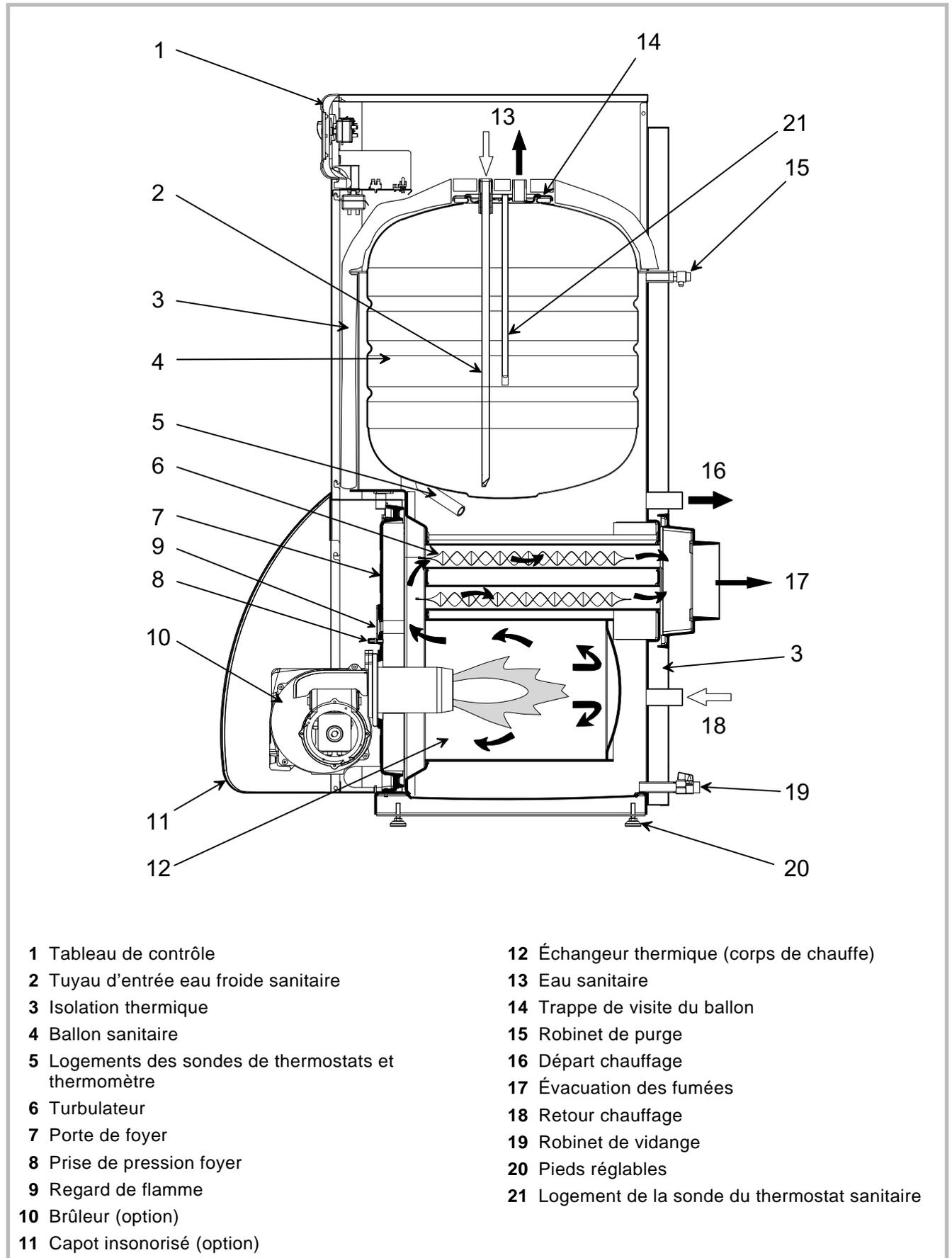


Figure 9 - Coupe schématique de l'appareil

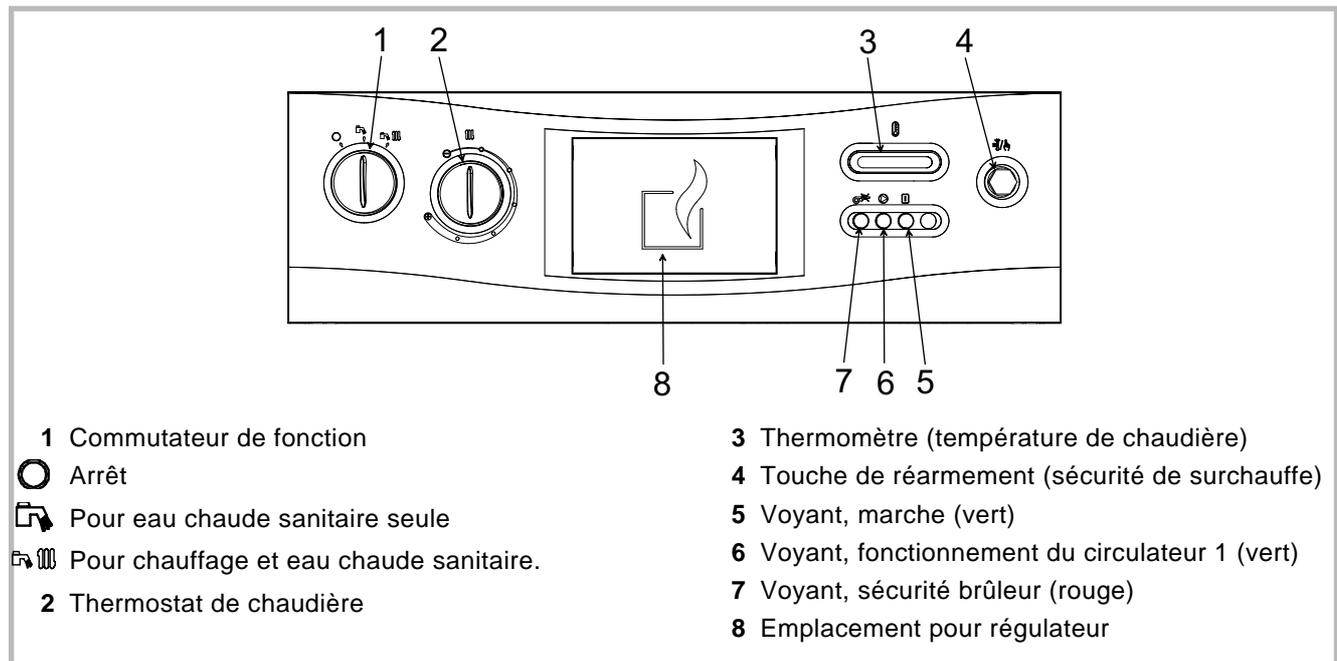


Figure 10 - Tableau de contrôle

1.5 Principe de fonctionnement

Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

En position "radiateur et robinet" (en hiver)

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sous l'impulsion du thermostat de chaudière (plage 35-90°C) ou du thermostat sanitaire (60 °C) qui est prioritaire.

Le thermostat "maxi", calibré à (85 °C) limite la température du circuit primaire lors des charges sanitaires.

Lorsque la chaudière fonctionne sur demande du thermostat sanitaire, le thermostat de chaudière et le(s) circulateur(s) chauffage sont mis hors service.

Circuit 1 : Suivant son raccordement, le thermostat d'ambiance 1 éventuel agit, soit sur le circulateur chauffage 1, soit sur le brûleur.

Circuit 2 : Le thermostat d'ambiance 2 éventuel agit sur le circulateur chauffage 2.

En position "robinet" (en été)

Le brûleur ne fonctionne que sur demande du thermostat sanitaire.

☞ **Pour garantir le bon fonctionnement de la chaudière et éviter la prolifération de légionelles, il est vivement conseillé de conserver les réglages d'usine des thermostats maxi (85 °C) et sanitaire (60 °C).**

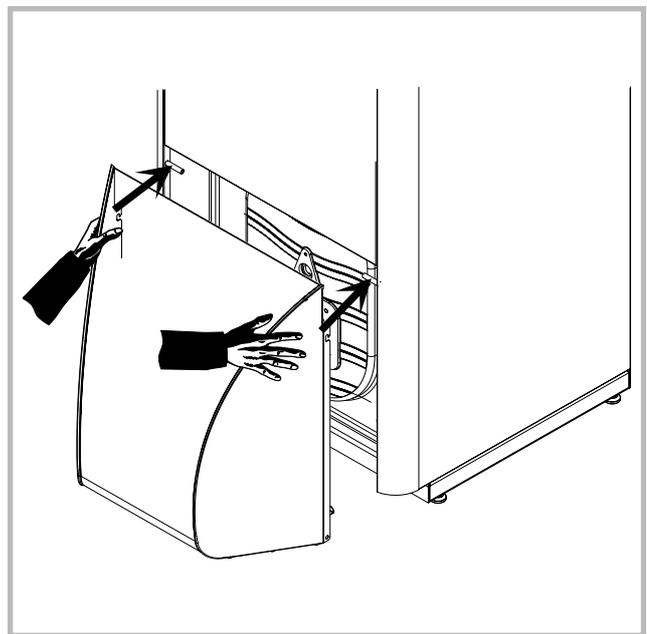


Figure 11 - Capot insonorisé (option)

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien pour la France

GAZ

• BÂTIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Arrêté du 2 août 1977 modifié par les arrêtés du 18 septembre 1995, du 9 septembre 1996 et du 5 février 1999. : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Norme NF P 45-204 : Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie.

Norme NF P 52-221 : Chaufferies au gaz et aux hydrocarbures liquéfiés (DTU 65.4).

Norme NF P 51-701 : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

FIOUL

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie.

Norme NF P 51-701 : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

2.2 Conditions réglementaires d'installations pour la Belgique

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment les normes NBN D 51.003, NBN B 61.001, NBN D 30.003 et le Règlement Général pour les installations Électriques (R.G.I.E).

2.3 Local d'implantation

Le local d'implantation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

Gaz

Le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins $(P(\text{kW}) \times 2) \text{ m}^3/\text{h}$.

 **La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.**

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

2.4 Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Section minimum obligatoire = $2,5 \text{ dm}^2$ pour une hauteur de cheminée de 5 à 20 m, soit en boisseau de 16 cm ou en Ø 18 cm.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensations doit être réalisé.

Prévoir un tubage étanche de qualité compatible avec le combustible utilisé, complété éventuellement d'un système de récupération des condensations.

2.5 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

La boîte à fumées est réversible (2 vis) et l'axe de sortie des fumées peut être excentré par rapport à l'axe de la chaudière vers la gauche ou vers la droite.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

2.6 Porte de foyer réversible

La porte de foyer est montée d'origine avec la charnière à gauche. Pour inverser le sens d'ouverture, il suffit d'inverser la charnière et les axes.

- Déposer le brûleur.

- Déposer la porte de foyer.

Déposer les 4 vis de fixation de la porte.

Soulever la porte pour extraire l'axe inférieur.

Basculer la porte pour extraire l'axe supérieur.

☞ **Ne pas maintenir la porte par sa protection thermique.**

- Découper l'emplacement de la charnière à droite de l'habillage.

- Déposer la charnière (2 vis) et la fixer à droite.

- Déposer les axes et les positionner à droite de la porte.

- Redresser la butée droite.

- Rabattre la butée gauche.

- Reposer la porte de foyer.

☞ **Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.**

2.7 Raccordements hydrauliques

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

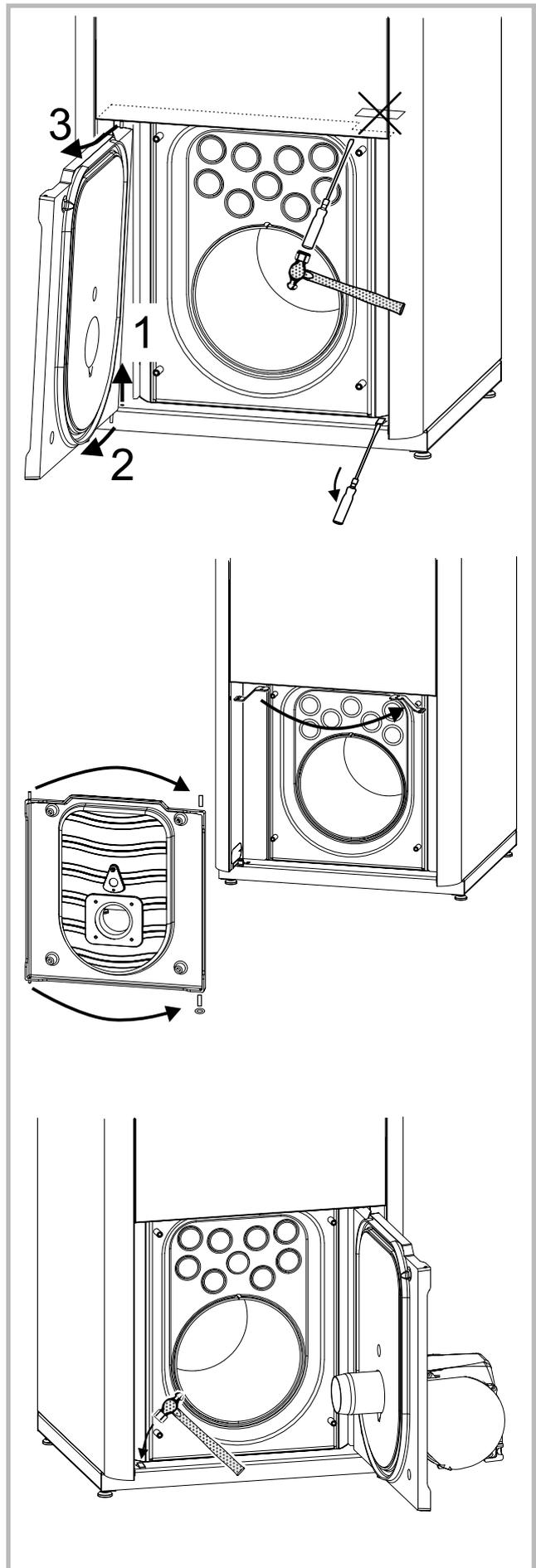


Figure 12 - Porte de foyer réversible

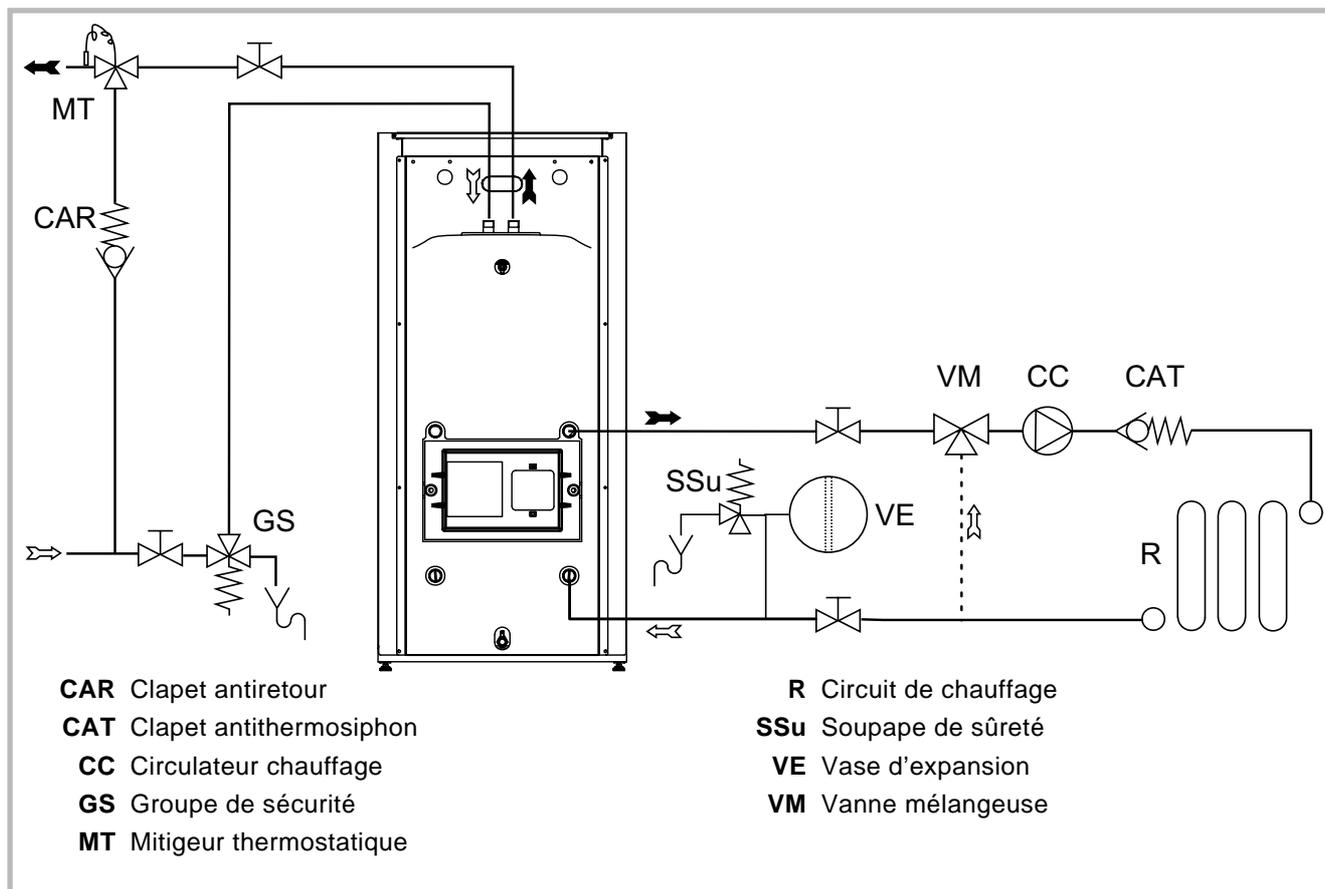


Figure 13 - Schéma hydraulique de principe

2.7.1 Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage (circuit 1 ou circuit 2)

- Placer le circulateur chauffage sur le départ ou le retour de la chaudière.

Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation.

Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

- Installer un vase d'expansion fermé.
Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation.
Installer une soupape de sûreté tarée à 3 bar.
Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.
Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.
- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

2.7.2 Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire

Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Pour permettre la vidange du ballon par siphonnage, il est recommandé de placer le groupe de sécurité à un niveau inférieur à celui du ballon d'eau chaude.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.

2.8 Montage du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Fixer le brûleur sur la plaque de foyer.

Brancher le connecteur du brûleur

2.9 Raccordement de l'alimentation en combustible

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Placer un robinet d'arrêt gaz près de l'appareil.

2.10 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

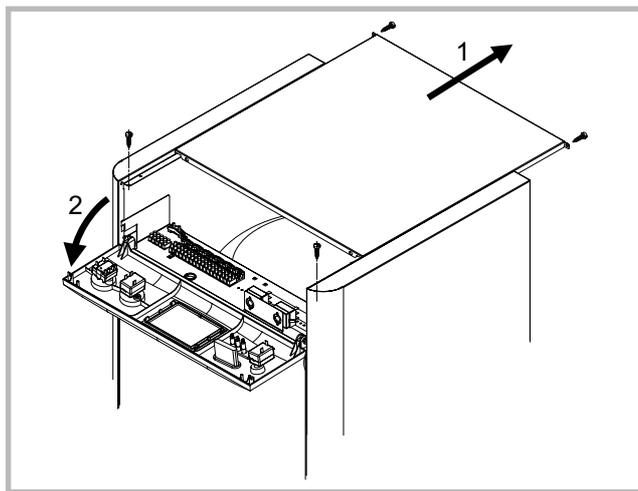


Figure 14 - Accès aux bornes de raccordement

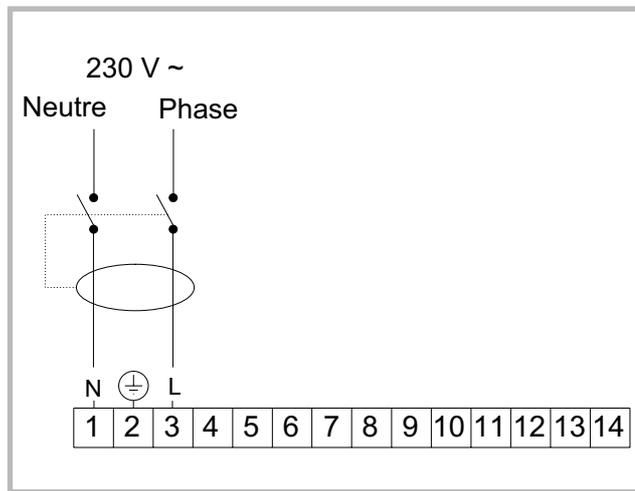


Figure 15 - Protection différentielle

Légende fig. 16 et 17

Alim Alimentation électrique

Br Brûleur (Se référer à la notice fournie avec le brûleur.)

CC1 Circulateur chauffage 1

CC2 Circulateur chauffage 2

Co Commutateur de fonction

ME Shunt ou sécurité manque d'eau

N Neutre

L Phase

TA1/C1 Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le circulateur 1.

TA1/Br Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le brûleur

TA2/C2 Shunt ou thermostat d'ambiance 2 à action sur le circulateur 2.

TCh Thermostat de chaudière

TMx Thermostat maxi.

TSa Thermostat sanitaire

TSé Thermostat de sécurité

V-C1 Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert)

V-M Voyant, marche (vert)

V-B Voyant, sécurité brûleur (rouge)

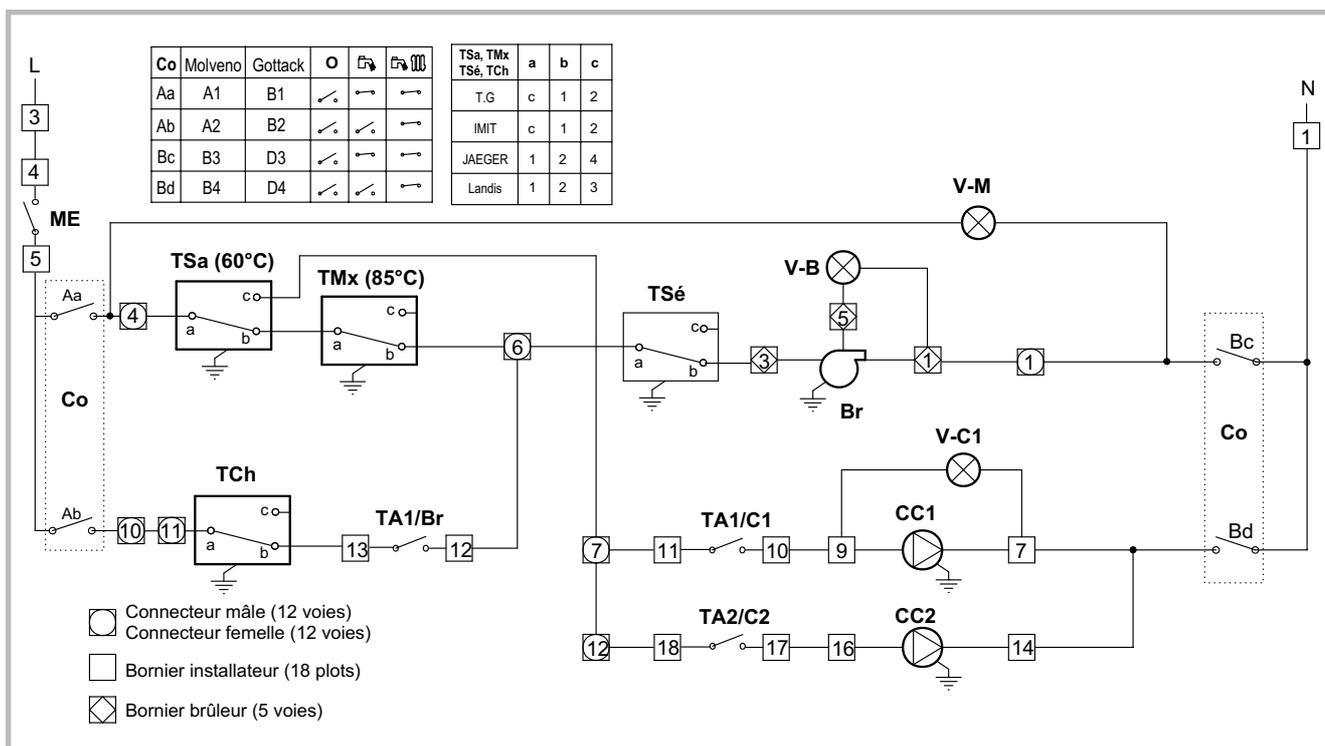


Figure 16 - Schéma électrique de principe

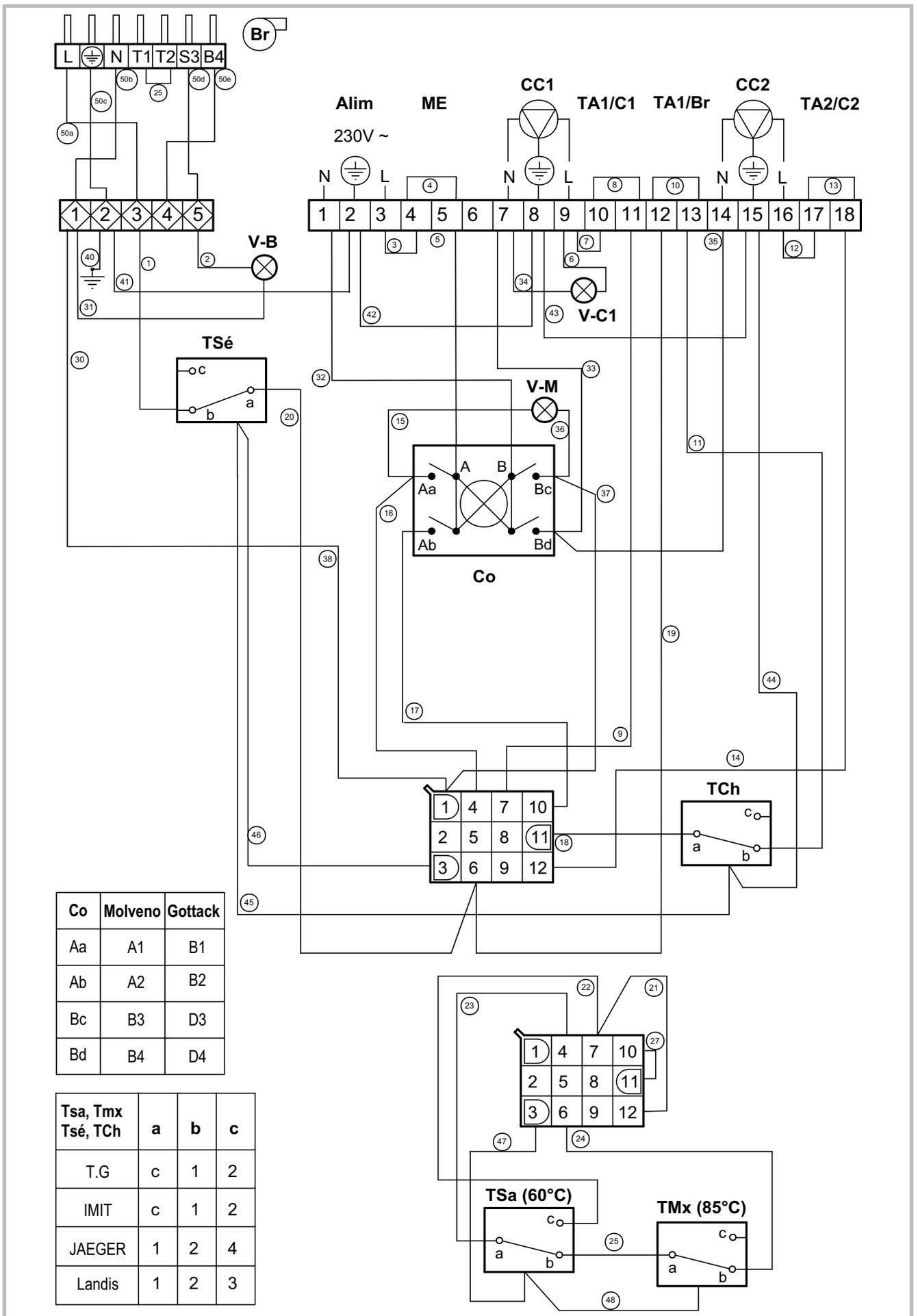


Figure 17 - Câblage électrique (Chaudière)

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA (fig. 15).

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer le couvercle de la chaudière.
- Basculer le tableau de contrôle.

Effectuer les raccordements suivant les schémas fig. 16 et 17.

Passer les câbles d'alimentation (chaudière, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil.

Bornier brûleur (5 plots)

- Compteur horaire : Bornes 4 (B4), 1 (neutre) et 2 (terre).

Bornes de raccordement (18 plots)

Circuit 1

- Circulateur chauffage : Bornes 7, 8 et 9.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 10 et 11, enlever préalablement le shunt (10-11).
- Thermostat d'ambiance à action sur brûleur : Bornes 12 et 13, enlever préalablement le shunt (12-13).

Circuit 2

- Circulateur chauffage : Bornes 14, 15 et 16.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 17 et 18, enlever préalablement le shunt (17-18).
- Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 4 et 5. Enlever préalablement le shunt (4-5).
- Câble d'alimentation : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).
 - Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm² minimum de type H05VV-F.
 - Utiliser les serre-câbles afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.

La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.

Le serre-câble peut être utilisé dans un sens ou dans l'autre suivant le nombre ou le diamètre des conducteurs.

2.11 Vérifications et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage de l'installation.

 **Important !**
Remplir et mettre en pression le ballon sanitaire

avant de procéder à la mise en eau du corps de chauffe.

- **Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations.**
- **Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 à 2 bar.**

- Purger le corps de chauffe (rep. 15, fig. 9)
- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.
- Contrôler que le calibrage du gicleur du brûleur ainsi que le réglage de la tête de combustion correspondent bien à la puissance désirée de l'appareil (voir la notice brûleur).
- Vérifier la bonne mise en place des turbulateurs.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

2.12 Mise au point du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

2.13 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

2.13.1 Entretien de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Ouvrir la porte de foyer.
- Déposer les turbulateurs et les nettoyer.
- Nettoyer l'échangeur à l'aide d'une raclette et d'un écouvillon en nylon Ø 50 mm.
- Enlever les résidus de nettoyage par la trappe de ramonage.
- Ne pas utiliser de matériau abrasif ni de brosse métallique sur la protection de porte en céramique.
- Replacer correctement tous les turbulateurs.
- Refermer la trappe de ramonage et la porte de foyer en vérifiant leur étanchéité.

 **Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.**

2.13.2 Entretien du brûleur

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

2.13.3 Entretien du ballon

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an. Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

Déposer la trappe de visite.

Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon.

Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.

Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.

Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

 **Ne pas oublier de remettre la sonde sanitaire dans le doigt de gant.**

2.13.4 Entretien de la cheminée

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

2.13.5 Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire.

2.14 Certificat de conformité

Pour la France : Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

▣ de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.

▣ de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

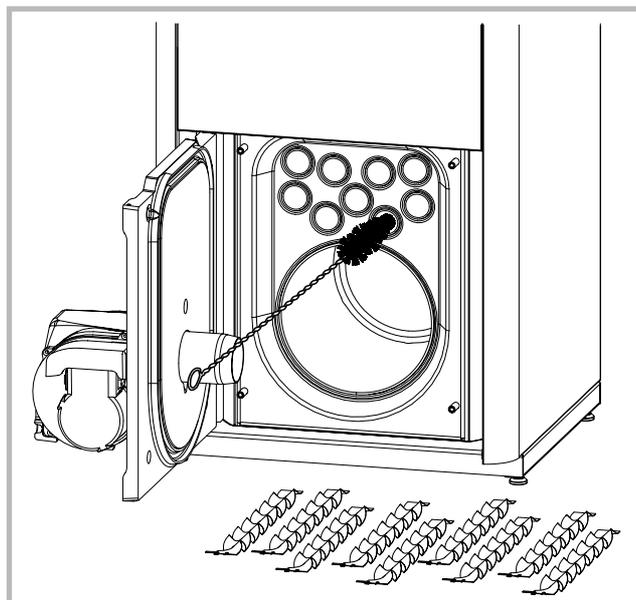
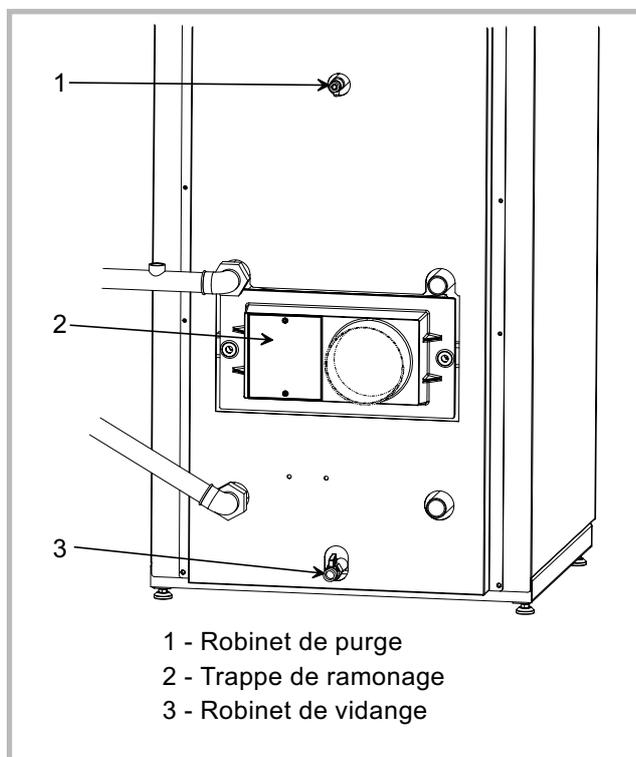


Figure 18 - Accès aux carnaux de l'échangeur



- 1 - Robinet de purge
- 2 - Trappe de ramonage
- 3 - Robinet de vidange

Figure 19 - Arrière de la chaudière

3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Combustible : Votre chaudière a été équipée soit d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage), soit d'un brûleur fonctionnant au gaz.

Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

3.2 Mise en route de la chaudière

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1,5 et 2 bar.
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.
- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
Pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Positionner le commutateur sur "robinet".
Pour eau chaude sanitaire seule.

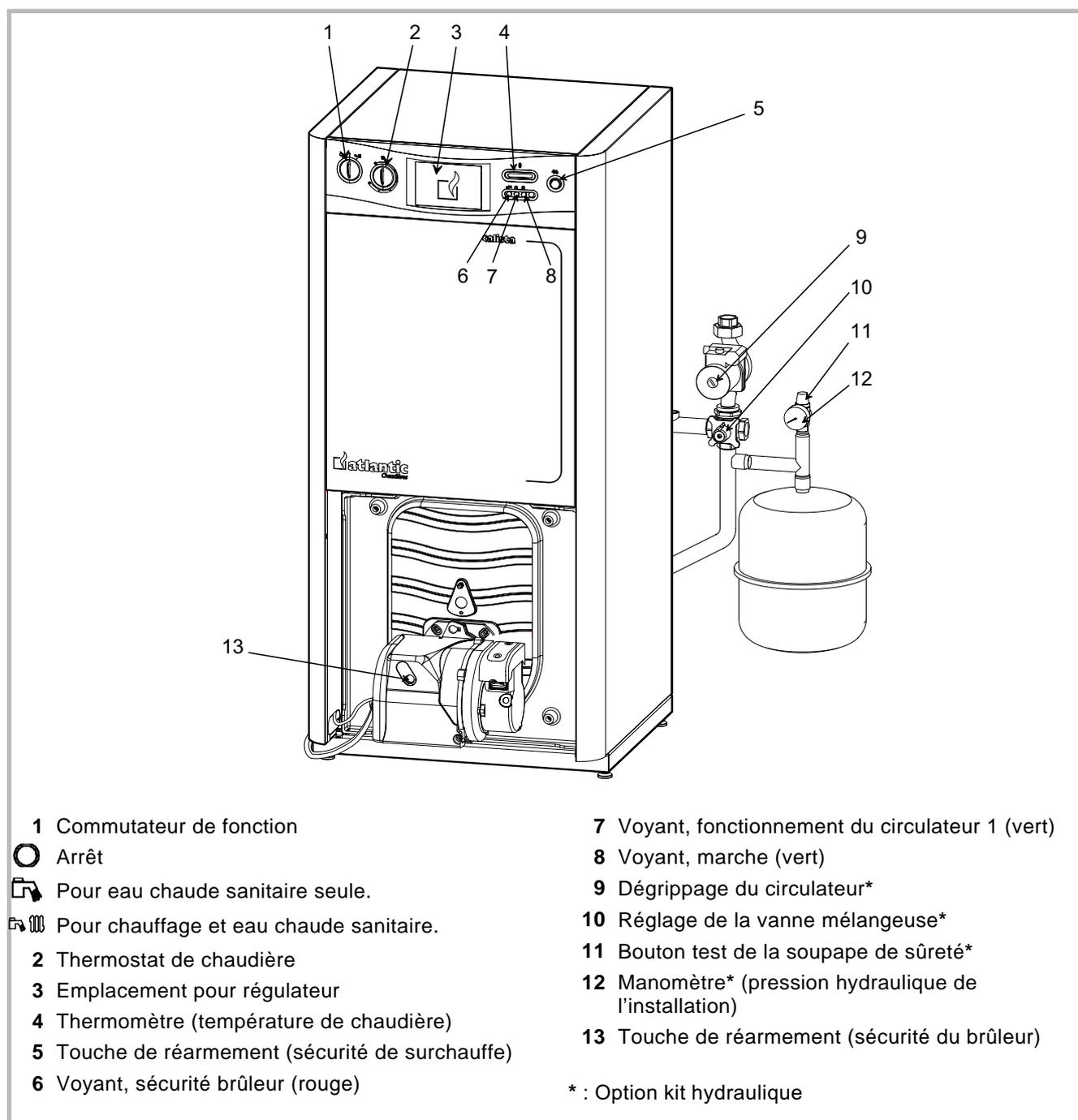


Figure 20 - Organes de commande et de contrôle

- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière,
 - temps doux : 50 à 60 °C,
 - temps froid : 60 à 70 °C,
 - temps très froid : 70 à 85 °C.

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
- S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § Sécurité chaudière).
- S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § Sécurité brûleur).

Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.

3.3 Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1,5 et 2 bar).

Fonctionnement hiver (chauffage + sanitaire)

- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la vanne mélangeuse pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage.
- Régler éventuellement le thermostat d'ambiance.

Fonctionnement été (sanitaire seul)

- Positionner le commutateur sur "robinet".
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la manette de la vanne mélangeuse sur 0 pour éviter la circulation dans le circuit de chauffage.
- Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.

3.4 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig. 22) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

3.5 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant (rep.6, fig. 20) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche (fig. 23) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

3.6 Arrêt de la chaudière et du brûleur

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position "O".

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a un risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Eté	Arrêt
					
	70 à 85 °C	60 à 70 °C	50 à 60 °C	-	-
	7 à 10	5 à 8	4 à 7	0	-

Figure 21 - Conduite de l'installation

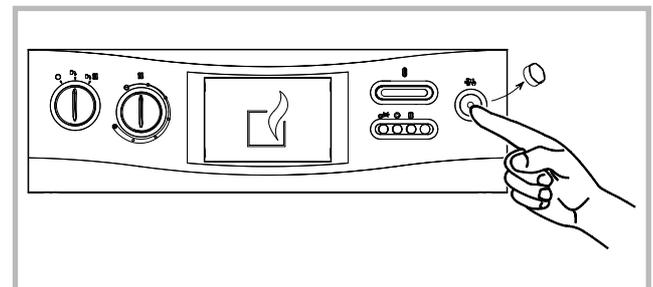


Figure 22 - Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

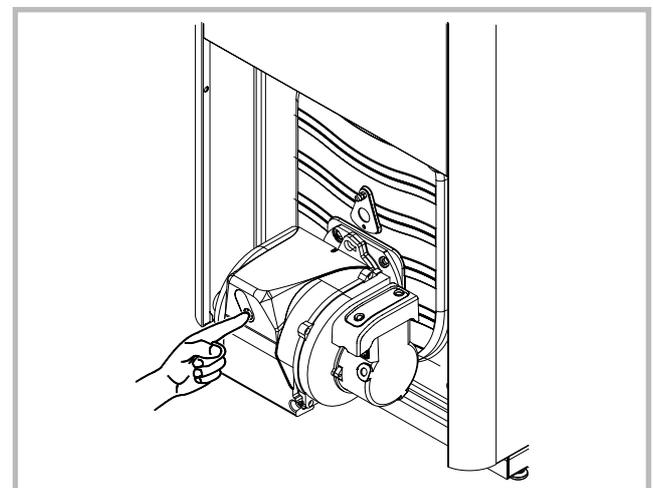


Figure 23 - Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

3.7 Purge du corps de chauffe

La purge consiste à évacuer l'air qui se serait accumulé à la partie haute du corps de chauffe.

Pour purger :

Ouvrir le robinet du purgeur manuel (rep. 1, fig. 19) jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le robinet.

Cette opération doit être effectuée régulièrement et chaque fois que l'on constate une baisse de performance de la chaudière (ex : eau sanitaire pas assez chaude).

3.8 Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière.

Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.

Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

3.9 Contrôles réguliers

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

3.10 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et le code de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

Qté = Quantité totale sur l'appareil

A = Calista 2 CH 30, code 600003

B = Calista 2 CH 35, code 600004

N°	Code	Désignation	Type . . .	A . . .	B . .	Qté
2	009001	Commutateur	A . . .	B . .	01	
3	009002	Connecteur mâle 7x1 . . .	A . . .	B . .	01	
7	009130	Manette	A . . .	B . .	02	
8	009131	Obturateur	A . . .	B . .	01	
11	009132	Tableau nu	A . . .	B . .	01	
12	009129	Thermomètre	A . . .	B . .	01	
13	009006	Thermostat 35-90°C . . .	A . . .	B . .	01	
14	009007	Thermostat de sécurité . . 110°C . . .	A . . .	B . .	01	
15	009008	Thermostat 0-90°C . . .	A . . .	B . .	02	
16	009133	Voyant (vert)	A . . .	B . .	02	
17	009134	Voyant (rouge)	A . . .	B . .	01	

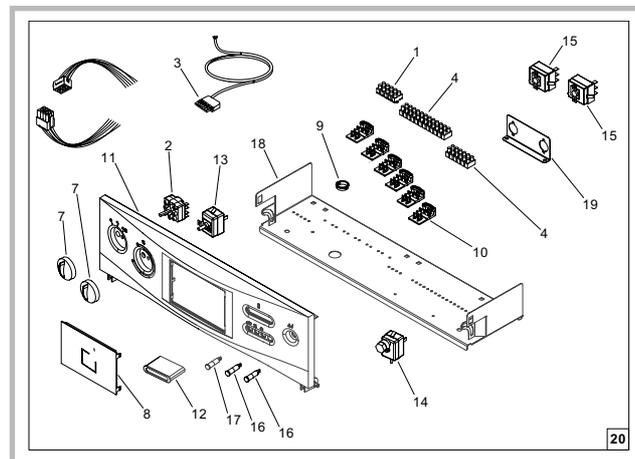


Figure 24 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation	Type . . .	A . . .	B . .	Qté
35	009137	Boite à fumées	A . . .	B . .	01	
36	009030	Isolant	A . . .	B . .	01	
43	009076	Prise de pression	A . . .	B . .	01	
44	009147	Porte de foyer	A . . .	B . .	01	
47	009011	Ressort	A . . .	B . .	01	
48	009012	Tresse d'étanchéité	A . . .	B . .	2,67 m	
55	009145	Façade	A		01	
55	009146	Façade		B . .	01	
56	009174	Habillage arrière	A		01	
56	009139	Habillage arrière		B . .	01	
57	009140	Côté droit	A		01	
57	009141	Côté droit		B . .	01	
58	009142	Côté gauche	A		01	
58	009143	Côté gauche		B . .	01	
59	009153	Turbulateur		B . .	11	
59	009153	Turbulateur	A		09	
61	009157	Plaque d'obturation	A . . .	B . .	01	
62	009144	Couvercle	A . . .	B . .	01	
70	009021	Joint Ø 150 . . .	A . . .	B . .	01	
71	009022	Purgeur manuel 12x17 . . .	A . . .	B . .	01	
72	009023	Tuyau eau froide	A . . .	B . .	01	
74	009149	Corps de chauffe AV . . .	A		01	
74	009150	Corps de chauffe AV . . .		B . .	01	
75	009020	Trappe de visite	A		01	
75	009156	Trappe de visite		B . .	01	

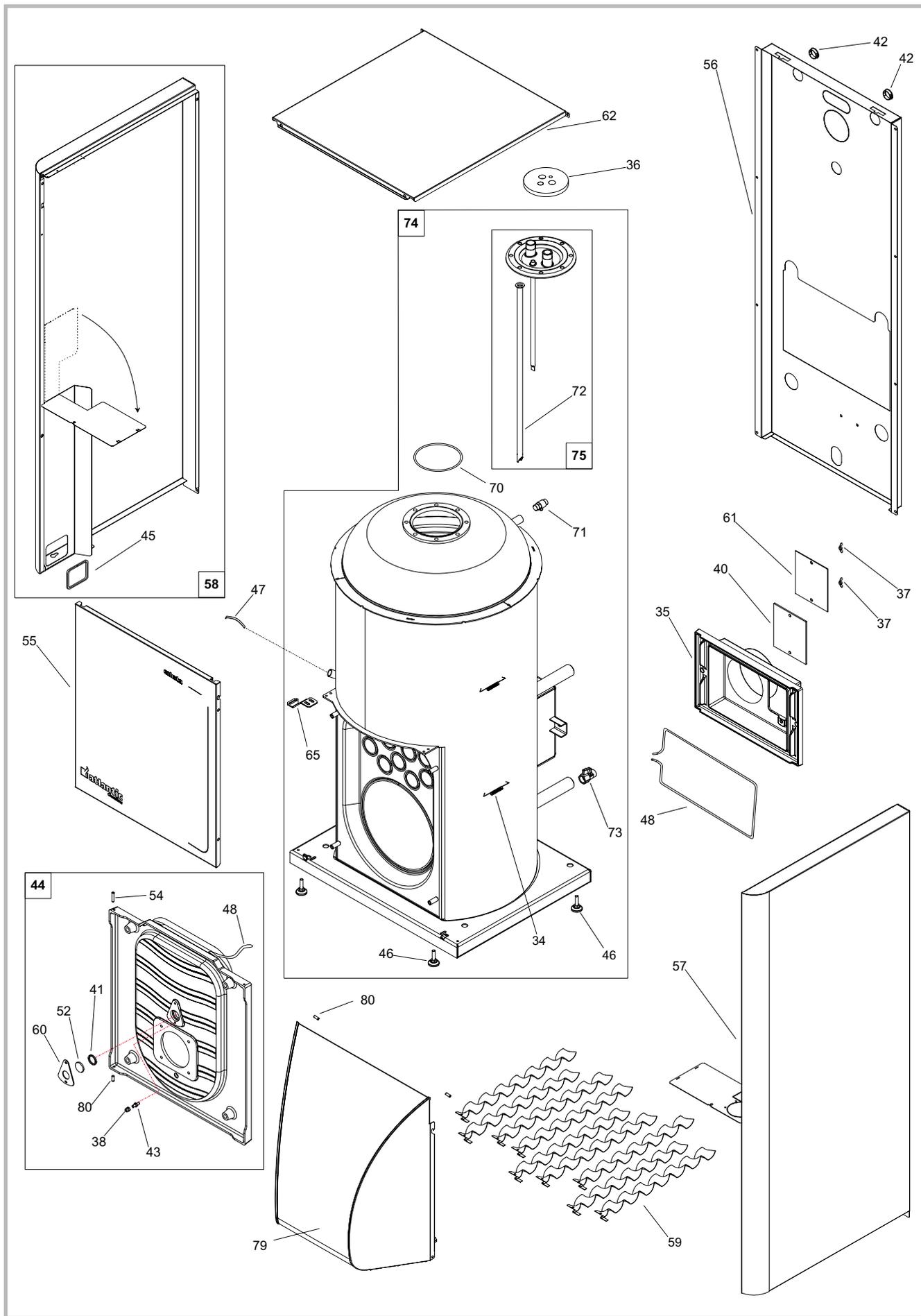


Figure 25 - Vue éclatée (chaudière)